ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 8166

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par le centre d'analyse stratégique dans sa note d'analyse intitulée « Quelles opportunités pour l'offre de soins de demain ? », consacrée à la télésanté. Le centre d'analyse stratégique préconise, dans le cadre d'une évolution de la rémunération des professionnels de santé, de tester pendant deux ans une grille tarifaire pour les actes de télémédecine combinant forfaitisation et paiement à l'acte. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8166
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 octobre 2012, page 5818
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)